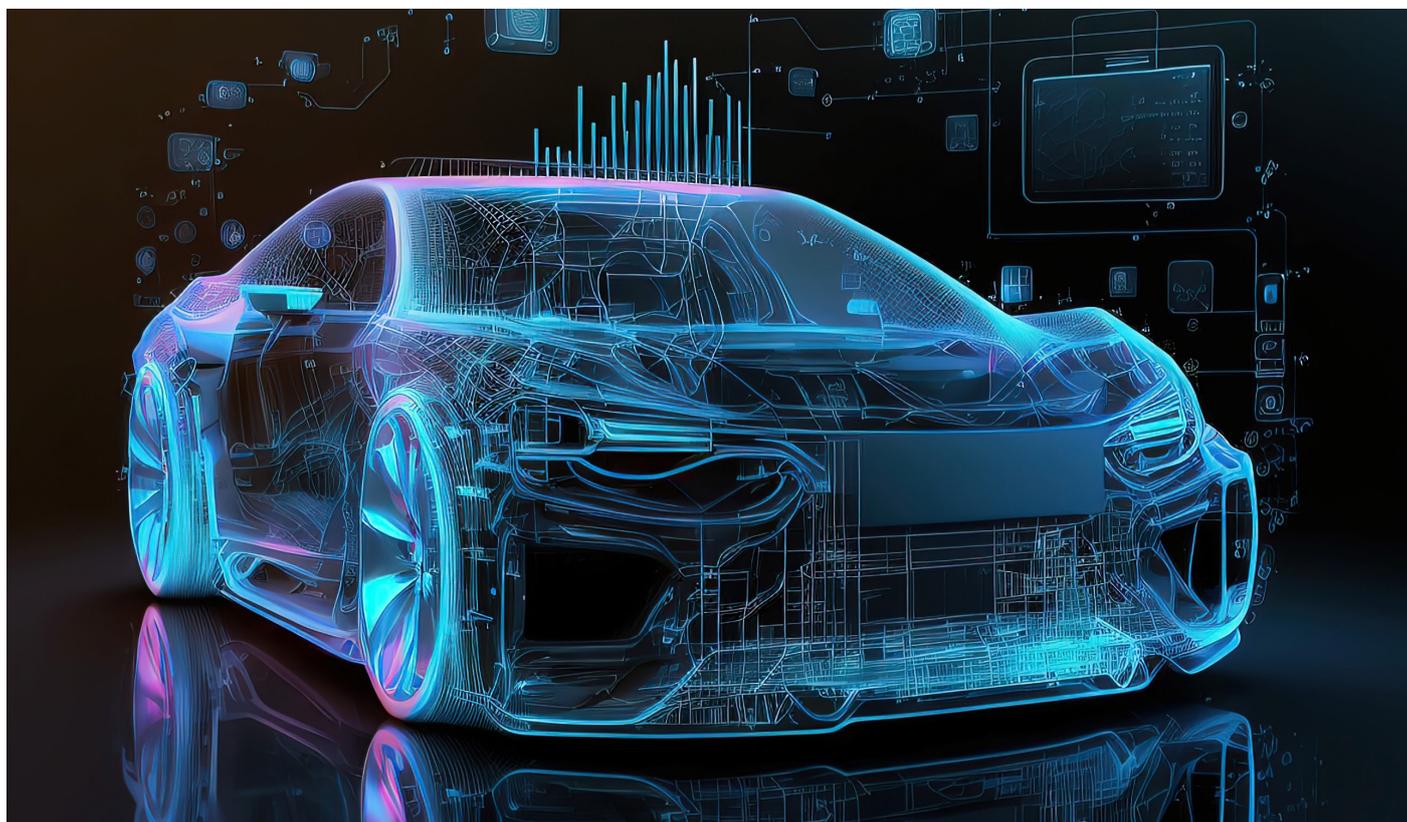

ÉLECTIONS AU PARLEMENT EUROPÉEN : PRIORITÉS ET PROPOSITIONS DE LA FILIÈRE AUTOMOBILE

La filière automobile, au cœur des enjeux et des politiques définies dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), relève le défi de la plus grande transformation de son histoire. Jamais les politiques publiques portées par l'Union européenne (UE) n'ont eu à ce point d'impact sur notre industrie, sur le produit automobile lui-même et sur la mobilité des citoyens européens.

C'est dans ce contexte que la Filière automobile en France porte deux priorités et huit propositions à l'occasion des élections au Parlement européen.



LA FILIÈRE AUTOMOBILE, À L'AVANT-GARDE DE LA BATAILLE POUR LE CLIMAT

Première filière à engager aussi rapidement sa transformation, la filière automobile se positionne résolument comme **une industrie des solutions face au défi climatique**.

Pour relever ce défi historique, les efforts sans précédent de R&D consentis par les industriels font aujourd'hui de la filière automobile **le premier moteur d'innovation en France** (6 milliards € annuels en R&D), **comme en Europe** (1/3 des dépenses de R&D dans l'UE).

En France, ces cinq dernières années, l'offre de modèles 100 % électriques (batterie et hydrogène) a été multipliée par trois et leurs ventes ont été multipliées par plus de cinq. Et, malgré une addition de crises, la part de marché des véhicules 100 % électrique, qui représente aujourd'hui plus de 16 % du marché, a été multipliée par 10.

Et on évalue à un potentiel de 1,7 million d'unités, la production de véhicules électrifiés localisée en France d'ici à 2028⁽¹⁾, avec l'ensemble de l'écosystème associé pour y parvenir.

Pour reconquérir notre **souveraineté technologique** et conforter le tissu industriel français, **la filière automobile investit en France comme jamais depuis 50 ans**. Ces trois dernières années, les investissements engagés par **les PME et sous-traitants du secteur au cœur de nos territoires** représentent au total, près d'1,5 Mds € d'investissements industriels.

Des dizaines de milliards d'euros sont, par ailleurs, engagés par les industriels dans le cadre d'**investissements créateurs d'emplois** sur les nouvelles chaînes de valeur : dans le domaine des batteries, par exemple en Hauts-de-France (ACC, Verkor, Envision, ProLogium), des moteurs électriques (Valeo & Renault par leur projet de moteur électrique haute tension sans terres rares), de l'hydrogène (Forvia, Michelin et Stellantis à travers de Symbio, Renault via Hyvia, Plastic Omnium par son projet de réservoir à hydrogène à Lachelle dans l'Oise), ou encore dans le domaine des matériaux à très faible empreinte carbone (Forvia avec sa division Materi'Act).

PRIORITÉ 1 : POUR UNE VÉRITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPÉENNE

L'Union européenne a adopté, jusqu'à aujourd'hui, une posture plus réactive que proactive en matière industrielle, et en privilégiant l'approche réglementaire sur la stimulation de l'innovation de long terme.

Or, la réussite du Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), exige désormais la définition d'**une politique industrielle à la hauteur de l'ambition** avec, pour objectif, le développement en Europe des nouvelles chaînes de valeur, de façon compétitive. C'est là une **condition indispensable et urgente** si l'on veut être au rendez-vous de la neutralité carbone en 2050 dans une Europe souveraine.

(1) STELLANTIS : Peugeot 308, 408, 508, et DS 7 produites à Mulhouse, 3008, et 5008 à Sochaux, Citroën C5 Aircross et un véhicule 100% électrique (nom du modèle non encore communiqué) à Rennes, DS3 et Mokka à Poissy, KO à Hordain.

RENAULT : Master et nouveau Master produits à Batilly (Meurthe-et-Moselle), Alpine A110 à Dieppe, Alpine A290, Mégane E-Tech, R5 et nouveau Scenic à Douai, Renault Zoe à Flins, Kangoo Vu et Kangoo VP à Maubeuge, le nouveau Trafic à Sandouville.

Quatre propositions pour une véritable politique industrielle européenne :

- 1 Identifier et soutenir les chaînes de valeur complètes indispensables à l'atteinte de nos engagements climatiques** et leur apporter un soutien spécifique en matière de R&D et d'investissement dans la durée, dans un cadre réglementaire stabilisé, plutôt qu'une sélection de technologies clés sans intégration en Europe de la chaîne de valeur dans sa globalité.
- 2 Faire de la compétitivité le levier d'une nouvelle ambition industrielle en Europe** : créer des zones « Green Deal » (exonération des impôts de production jusqu'en 2035 et d'une part significative des charges salariales), zones franches non-territoriale mais technologiques, autour des chaînes de valeur identifiées comme stratégiques.
- 3 Face aux risques de dépendance, assurer la maîtrise des ressources nécessaires en matériaux critiques et en énergie décarbonée**, afin de sécuriser sur le long terme les approvisionnements nécessaires à la transition énergétique, dans des conditions compétitives par rapport aux autres régions du monde. Cela doit s'accompagner d'un cadre favorable à l'essor de l'économie circulaire en Europe pour faire du recyclage un élément essentiel de notre indépendance d'approvisionnement.
- 4 Garantir un marché ouvert et un terrain de jeu équitable** : en matière de politiques commerciales, l'UE doit assumer de défendre ses intérêts. La réussite de la trajectoire industrielle que suppose l'ambition du Pacte vert pour l'Europe (Green Deal), exige en effet de garantir des règles du jeu équilibrées dans une logique de réciprocité d'accès aux différents marchés (droits de douane, règles d'origine) et d'équité fondée sur l'exigence environnementale.

PRIORITÉ 2 : RENDRE LA MOBILITÉ ÉCOLOGIQUE ACCESSIBLE À TOUS

L'électrification de l'industrie automobile ne suffira pas à gagner la bataille pour le climat. Pour relever le défi, il est indispensable de rendre le véhicule électrique accessible à tous les citoyens européens.

L'accompagnement des usagers (particuliers et professionnels) dans la durée est une exigence afin de relever les deux principaux obstacles identifiés à ce jour : le prix à l'achat et les infrastructures de recharge (nombre, disponibilité et prix de la recharge).

Une exigence qui doit se traduire par une politique européenne ambitieuse qui vise à :

- 1 Garantir l'accès à l'énergie décarbonée à un prix compétitif partout en Europe**, afin de permettre l'adoption du véhicule électrique sur l'ensemble du territoire de l'Union européenne, et prévenir le risque d'une Europe à deux vitesses.
- 2 Accélérer le déploiement des infrastructures de recharge électrique et stations à hydrogène** pour faciliter l'adoption de la mobilité électrique pour l'ensemble des usages et sur l'ensemble du territoire européen. Favoriser l'installation de bornes de recharge intelligentes pour aider à l'équilibrage des réseaux électriques en période de pointe de consommation.

- 3** **Accompagner la croissance du marché par un niveau soutenu d'aides à l'achat** permettant de rendre accessible la mobilité électrique au plus grand nombre quels que soient les revenus et les usages.

- 4** **Stimuler la mise en place des nouvelles mobilités en promouvant le développement de hubs multimodaux** qui permettent un transfert fluide entre mobilité individuelle, collective et active, dans le cadre de normes communes à l'échelle européenne, et réduire l'incertitude juridique autour des services de mobilité connectée afin d'encourager les investissements et l'innovation en Europe.